Règlement du jeu « SUPER LOTO »

Introduction :

Le présent règlement régit l'organisation et le déroulement du Loto organisé par le Comité des fêtes de GRANDPRÉ, désigné ci-après comme « l'organisateur ». L'amicale des Sapeurs-Pompiers de GRANDPRÉ est désignée ci-après comme « co-organisateur ».

Un règlement de fonctionnement a été établi entre les deux présidents d'associations pour cette organisation.

Condition de participation et réservation :

Si vous voulez jouer au Super Loto, vous devez dans un premier temps réserver votre place et vos cartons sur une limite de 4 cartons par personne.

Aucun choix de carton ne sera possible.

La réservation s'effectue pour une seule personne, il est donc interdit d'effectuer plusieurs réservations sous le même nom ou de réserver plusieurs places et cartons sous différentes identités, sous peine d'être exclu de l'événement.

Le jeu est interdit au moins de 14 ans.
Les mineurs doivent être placés sous la responsabilité d'un adulte lui-même joueur.

Les non-joueurs n'ont pas le droit d'entrer sur le lieu où se déroule le loto.

Pour pouvoir réserver votre place et vos cartons vous devez :

- Remplir le coupon que vous retrouverez sur la page Facebook officielle du Super Loto de Grandpré, presse locale, ou chez votre commerçant le plus proche.
- Après l'avoir rempli vous devrez :
    - L'envoyer par courrier avec le chèque (au montant des cartons souhaités à l'adresse indiquée sur le coupon.

ou

    - Le remettre au point de réservation situé à la salle des berceaux à GRANDPRÉ les samedis de 14h à 17h à partir du 2 mars jusqu'au 30 mars 2024 inclus .
- Dès l'encaissement réalisé, votre inscription sera validée.
- Vous recevrez chez vous, par courrier le billet d'entrée du loto et une petite note explicative pour vous expliquer les modalités de retrait des cartons.
- Le nombre de places étant limité, nous nous réservons le droit de récuser votre inscription et de vous retourner votre règlement.

Une fois votre réservation validée, AUCUN remboursement ne pourra être exigé.

I. Retrait des cartons réservés

Pour récupérer vos cartons :

- Le jour du loto vous devrez présenter votre billet d'entrée et **un justificatif d'identité** au stand "Cartons".
- L'organisateur se chargera de vérifier que vous êtes bien la personne mentionnée sur le billet d'entrée et vous remettra en mains propres vos cartons.

II. Déroulement du loto :

Le jeu se déroule en **3 manches de 6 parties** :

- 3 parties de 1 ligne : Le joueur gagnant devra avoir cinq numéros sur une même ligne et d'un même carton ;
- 2 parties de 2 lignes : Le joueur gagnant devra avoir dix numéros formant deux lignes sur un même carton ;
- 1 partie en carton plein : Le joueur gagnant devra avoir les 15 numéros *(soit les trois lignes)* sur un même carton.

La valeur des lots sera évolutive au fur et à mesure des parties.

Annonce du numéro :

Chaque joueur, à l'annonce du numéro tiré par l'animateur, vérifie si l'un de ses cartons comporte ce numéro. Dans ce cas, il pose un pion sur la case correspondante.

Pour gagner l'enjeu de la partie (ex : pour une ligne, pour deux lignes ou un carton plein). Le gagnant doit se manifester dès l'annonce du dernier numéro sorti complétant la combinaison.

Contrôle du gagnant :

Le contrôleur vérifiera en commençant par le dernier numéro sorti, puis les autres numéros et validera ensuite le carton.

A la fin de la vérification, l'animateur annonce « vous pouvez démarquer », l'ensemble des joueurs peuvent enlever les pions disposés sur leurs cartons.

On remet au gagnant un ticket avec le numéro correspondant au lot gagné. Ce ticket lui permettra de retirer son lot à la fin du loto.

Attention : Les lots nécessitant des démarches administratives spécifiques ne pourront pas être retirés le jour du tirage

Le carton d'un joueur qui a fait une fausse annonce est annulé uniquement pour la partie en cours.

En cas d'ex-aequo, un tirage au sort sera effectué. Le gagnant du lot est celui qui tire le plus grand numéro.

En cas d'ex-aequo sur les parties à carton plein, le perdant se verra remettre un lot de consolation.

III. Lots :

Partie	Type de partie	1ère manche	2ème manche	3ème manche
1ère	1 ligne	Bon d'achat 200 €	Bon d'achat 400 €	Bon d'achat 600 €
2ème	1 ligne	Perceuse portative	Téléphone portable	Machine à café KRUPS + café
3ème	1 ligne	Smartbox normandie 3j	Aspirateur	Tablette tactile
4ème	2 lignes	Lave linge Samsung	Remorque	Les Crayères Week-end
5ème	2 lignes	Switch + lot jeux	TV 4K	VOYAGE
6ème	Carton plein	1 Vélo électrique	SCOOTER	LE SUPER LOT

IV. Restauration :

L'organisateur prévoit un service de buvette et restauration sur place.

Vous aurez donc la possibilité de manger et boire durant les pauses et des poubelles seront mises à disposition pour jeter vos déchets.

V. Remboursement :

Une fois votre réservation validée, AUCUN remboursement ne pourra être exigé.

VI. Contact :

Pour tout renseignement vous pouvez nous nous contacter sur notre Facebook « *Super Loto de Grandpré* via message privée (Messenger)